

# LE SCANDALE DU FAUX LAIT EN POUDRE EUROPÉEN

**P**remière exportatrice mondiale de lait, l'Union européenne développe une stratégie offensive en Asie et, dans une moindre mesure, en Afrique où la consommation de produits laitiers explose. Une telle politique a des impacts néfastes sur le revenu de millions de familles ouest-africaines qui vivent de l'élevage. L'arrivée en 2017 sur les marchés africains d'un faux lait en poudre leur porte un nouveau coup dur.

L'exportation croissante d'un faux lait en poudre vendu par les Européens suscite de nombreuses critiques, notamment du collectif « N'exportons pas nos problèmes » constitué d'ONG telles que le CFSI, Oxfam, SOS Faim Belgique et le Gret mais aussi des organisations de producteurs comme la Confédération paysanne et l'Association des producteurs de lait indépendants (Apli)<sup>1</sup>. Ce collectif se fait l'écho des préoccupations des professionnels de la filière lait ouest-africaine réunis sous la bannière de la campagne « Mon lait est local » (57 organisations dans 16 pays d'Afrique de l'Ouest et au Tchad).

Vendu à très bas coût et classé comme produit de première nécessité, cette fausse poudre de lait est peu taxée à son entrée sur le marché ouest-africain et représente aujourd'hui 38 % des importations de produits laitiers<sup>2</sup>. Un litre de lait reconstitué à partir de poudre réengraissée revient trois fois moins cher qu'un litre de lait local pasteurisé (200-300 FCFA contre 600-1 000 FCFA)<sup>3</sup>.

## Une poudre de lait *low cost* peu transparente

**L**es consommateurs de ce lait reconstitué, appelé poudre MGV (matière grasse végétale), n'ont pas toujours connaissance de ce qu'il contient. L'étiquetage est parfois défaillant ou insuffisant. Les publicités et les différents réseaux de distribution entretiennent certaines ambiguïtés quant à l'origine des composants utilisés. La mention MGV n'évoque rien pour le consommateur. Et certains produits comme les petits sachets transparents de poudre de lait ne possèdent pas d'étiquette, d'où la possible confusion.

Selon le Codex Alimentarius, qui fait référence en matière de nomenclature des produits, il s'agit d'un « succédané de produit laitier ». Or, ces succédanés ne présentent pas les mêmes qualités nutritionnelles (en acides gras, minéraux, vitamines) que

le lait. L'utilisation d'huile de palme pour fabriquer ces produits suscite aussi de nombreux débats ayant trait notamment à l'environnement (déforestation et accaparement des terres paysannes) et au modèle économique sous-jacent, mais aussi à la santé des enfants. Le Codex indique que ces mélanges ne doivent pas être utilisés comme préparation pour les nourrissons<sup>4</sup>.

## Prix cassés et droits de douane très faibles

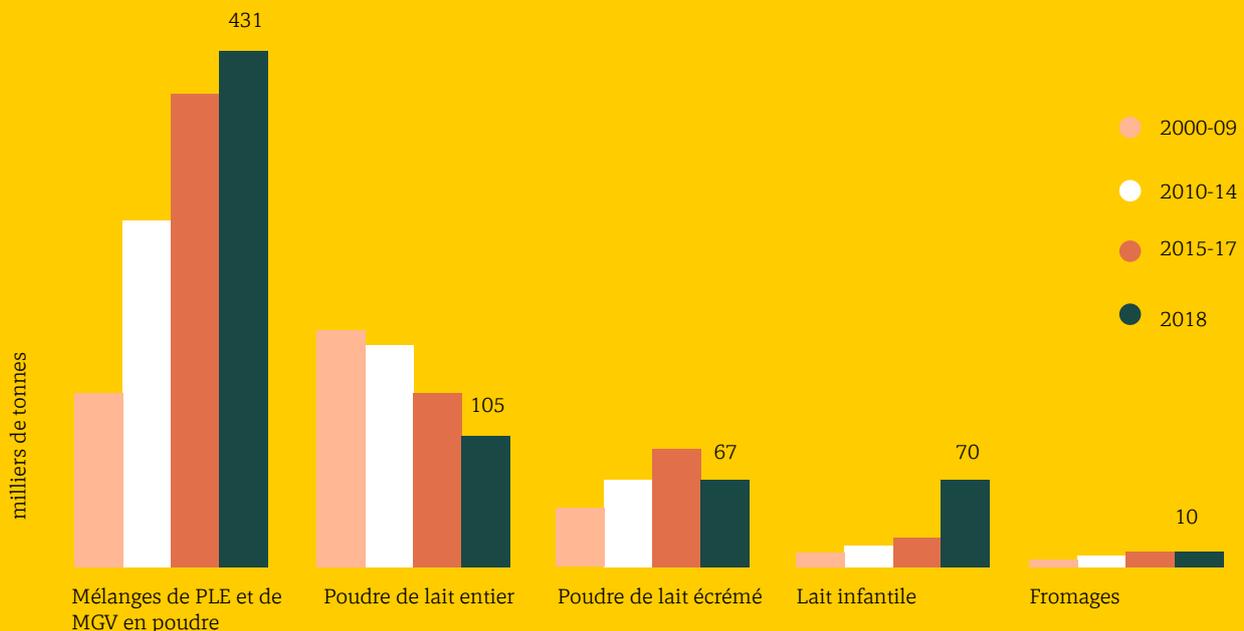
**P**our Nour Al-ayatt Ouédraogo, éleveur et président de l'Interprofession laitière du Burkina Faso, il y a danger pour le consommateur, mais aussi pour l'économie : « Nous ne sommes pas contre toute forme de lait en poudre. Le principal problème est le lait réengraissé à la matière grasse végétale (MGV). La concurrence est déloyale ! »<sup>5</sup>



Le fromage "La vache qui rit" vendu en Afrique ne contient pas les mêmes ingrédients que le produit français. © Yves Le Bars

## Les importations de l'Afrique de l'Ouest en produits laitiers entre 2000 et 2018

InraE et Smart-Lereco, « Les importations de l'Afrique de l'Ouest en produits laitiers : évolutions entre 2000 et 2018 » In Chatellier V., La planète laitière et la place de l'Afrique de l'Ouest dans la consommation, la production et les échanges de produits laitiers, 2019





Dans l'Oubritenga, centre du Burkina Faso, le lait local a du mal à parvenir jusqu'aux bassins de consommation. Les transformateurs préfèrent la poudre importée © Elevages sans frontières

Compte tenu d'un prix très compétitif et de droits de douane très faibles à l'entrée, les importations de poudre MG V n'ont cessé d'augmenter. Parmi les États membres de l'UE, l'Irlande est, de loin, le premier exportateur de MG V à destination de l'Afrique de l'Ouest. Ce pays assure à lui seul 39 % des exportations européennes (en volume) contre 17 % pour la Pologne et 16 % pour les Pays-Bas. Les pays qui arrivent ensuite sont l'Allemagne (8 %), la Belgique (7 %) et la France (6 %). Les industriels français ont finalement reconnu le problème. Benoît Rouyer, directeur Economie et Territoire, du Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (Cniel), concède : « Nous sommes des intervenants sur le commerce mondial des produits laitiers, donc on ne peut pas se désintéresser de l'impact du commerce des produits laitiers sur le développement des filières laitières dans les pays émergents. Cette poudre MG V risque d'être considérée comme un produit laitier alors qu'elle ne l'est pas » Christophe Miault, producteur de lait et administrateur de Terrena et du Cniel, souhaiterait que la France se positionne clairement contre cette poudre MG V : « On a des coopérateurs qui nous disent ouvertement, n'allez pas préempter ces marchés, cela nous met mal à l'aise. »<sup>6</sup>

Les droits de douane appliqués par la Ce-deao sont faibles, identiques à ceux appliqués aux importations de lait en poudre (5 %). Les acteurs de la campagne « Mon lait est local » militent pour la révision des politiques fiscales et commerciales. Ils réclament notamment une exonération de TVA sur les produits transformés à base de lait local et l'instauration d'un quota qui impose aux industriels un taux minimum d'utilisation de lait local<sup>7</sup>.

### **Vers une exonération de la TVA pour le lait local ?**

**M**aimouna Diori, la directrice générale de l'entreprise de transformation « La Laitière du Sahel » au Niger explique : « Si on veut promouvoir le lait local, il faut éliminer la TVA sur les produits laitiers transformés à base de lait local. Cela va permettre d'une part aux produits à base de lait local d'être plus compétitifs et d'autre part d'accompagner véritablement notre filière locale. Les femmes sont présentes dans tous les maillons, de la production jusqu'à la transformation. Le lait est leur seule ressource pour subvenir aux besoins de leur famille. C'est un vrai levier de transformation sociale. »<sup>8</sup>

## Soutenir la filière locale pour lutter contre la pauvreté

**M**ais la filière lait en Afrique de l'Ouest fait face à un ensemble de défis : une productivité faible des vaches de races locales et des difficultés quant à la collecte et la distribution du lait local<sup>9</sup>. Pour Ali Dandakoye, responsable de l'ONG nigérienne Karkara, à l'initiative de la mise en place de centres très performants de collecte multiservices en périphérie de Niamey : « Il manque un cadre politique national favorable au développement de la filière lait. Les politiques agricoles restent très centrées sur la production, et non sur le développement du marché. »

La Cedeao a lancé une « Offensive régionale pour la promotion du lait local » qui vise à augmenter la production locale de lait frais et sa collecte et à promouvoir un environnement propice à son développement, ce qui laisse envisager une refonte de la fiscalité et des droits de douane. Pour Hindatou Amadou, responsable plaidoyer et genre de l'Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en savane (Apress) qui coordonne Mon lait est local : « Il est urgent que ces plans soient mis en œuvre. »

## Solidarité entre paysans européens et africains

Les exportations vers l'Afrique de l'Ouest ne profitent en rien aux producteurs de lait européens, qui vendent le plus souvent leur lait à des prix inférieurs aux coûts de production. Les convergences entre éleveurs européens et ouest-africains débouchent d'ailleurs sur des prises de position communes. Ces relations se sont intensifiées ces dernières années avec de nouveaux projets. Par exemple, les marques de lait Fairebel, et Fairefrance ont permis l'émergence de la marque de plaidoyer Fairefaso, en lien avec l'Union nationale des mini-laiteries et producteurs du lait local au Burkina Faso. Ces labels ont pour objectifs d'interpeller les consommateurs sur la crise laitière et la nécessité de soutenir l'activité des éleveurs déjà installés ainsi que les futurs jeunes éleveurs.

## Réformer la PAC pour des politiques européennes solidaires et durables.

**A**u-delà d'une vraie politique régionale ouest-africaine de soutien à la filière locale et équitable, l'Union européenne porte aussi une lourde responsabilité. Pour les organisations de la société civile, CFSI, Oxfam, SOS Faim Belgique, l'Apli et la Confédération paysanne, impliquées dans la campagne « N'exportons pas nos problèmes » : « Il est temps que l'Union européenne mette en place des politiques agricoles et commerciales européennes, durables et solidaires, en faveur du développement des pays du Sud. La Pac (Politique agricole commune) et la politique commerciale devraient être respectueuses de la souveraineté alimentaire des pays du Sud. »<sup>10</sup>

<sup>1</sup> SOS Faim et Oxfam, Surproduction de lait : ici et ailleurs, les éleveurs boivent la tasse. N'exportons pas nos problèmes, 2019. <sup>2</sup> Chatellier V., La planète laitière et la place de l'Afrique de l'Ouest dans la consommation, la production et les échanges de produits laitiers, 2019. <sup>3</sup> Source prix Sénégal 2023 : Marie-Christine Goudiaby, Gret. Source prix Burkina Faso 2023 : Ahmadou Moctar Diallo, Laiterie Nagrin <sup>4</sup> La planète laitière... Ibid. <sup>5</sup> Al-ayatt Ouédraogo N. et Gariko K. (propos recueillis par De Dianous G.), Au Burkina Faso : lait local contre poudre de lait importée, 2020. <sup>6</sup> Réussir lait, Filière lait : comment rendre les exportations laitières responsables ?, 2022. <sup>7</sup> Ali Dandakoye A. (propos recueillis par De Dianous G.), Au Niger les centres de collecte multiservices, garants de la place des éleveurs dans la filière lait, 2020. <sup>8</sup> Entretien Pafao avec Maïmouna Diori sur la Laitière du Sahel et la filière lait au Niger, novembre 2022. <sup>9</sup> Broutin C. et al., Politique commerciale, politiques fiscales et filières lait en Afrique de l'Ouest. Analyse de cinq scénarios possibles d'évolution des politiques dans quatre pays de la région (Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal), 2019. <sup>10</sup> « Soutenir la filière lait local... » Ibid.